Le roi Mohammed VI et Abdallah II président la signature de plusieurs accords

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-01-2008 23:45:11

SM le roi Mohammed VI, accompagné de SAR le prince Moulay Rachid et de SA le prince Moulay Ismail, et SM le roi Abdallah II de Jordanie, ont présidé, dimanche au palais royal de Marrakech, la cérémonie de signature de trois accords de coopération portant sur les domaines de la compétitivité, de la promotion des échanges commerciaux et de l'économie.

Le premier accord vise à réunir les conditions d'application rigoureuse et efficiente de la loi relative à la concurrence, et de coordination entre les parties concernées du fait que les problèmes auxquels font face le Maroc et la Jordanie pourraient être résolus à travers une collaboration mutuelle permettant de tirer profit de la libéralisation des échanges entre les deux Royaumes.

Ce document, signé par M. Ahmed Chami, ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, et M. Amer Al Hadidi, ministre jordanien de l'Industrie et du commerce, permettra de déterminer les mesures d'application à adopter pour lutter contre les pratiques, commises sur le territoire de l'un des deux pays, violant la législation relative à la compétitivité et portant atteinte à leurs intérêts, et d'échanger les informations tout en veillant à leur confidentialité.

Le deuxième accord, signé par M. Abdellatif Maâzouz, ministre du commerce extérieur et M. Amer Al Hadidi, concerne le programme exécutif de coopération 2008-2010 entre l'Institution jordanienne de développement des projets économiques et le Centre Marocain de promotion des Exportations (CMPE).

Ce programme, visant la promotion des échanges commerciaux bilatéraux, porte sur l'échange des expériences et expertises, ainsi que des études relatives aux marchés nationaux, aux marchandises et aux secteurs et l'identification des obstacles qui entravent le développement des échanges entre les deux pays.

Il ambitionne de favoriser l'échange des informations, des documents et des données relatives aux législations régissant les marchés jordanien et marocain. Ce programme prévoit, également, l'organisation d'expositions pour faire connaître les produits locaux des deux pays, ainsi que la mise en place de programmes communs pour la vulgarisation de l'accord de libre-échange.

Concernant le troisième accord, il porte sur l'établissement d'un partenariat stratégique entre la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et la Société internationale jordanienne "Mawarid". En vertu de cet accord, signé par le directeur général de la CDG, M.

Mustapha Bakkoury, et le directeur général de la société "Mawarid", M. Akram Abou Hamdane, les deux parties s'engagent à réaliser des projets dans les domaines de l'habitat, du tourisme et des services à Tarfaya, Lâayoune, Sakia El Hamra, Moulay Yacoub et El Hoceima, au Maroc, et dans certaines régions du littoral de la mer Morte ainsi que dans les zones de "Zarqa" et "Abdalli", en Jordanie.

Les deux parties oeuvreront également à drainer davantage d'investisseurs pour monter des projets communs dans différents domaines. Auparavant, une maquette illustrant un de ces projets avait été présentée aux deux Souverains par le directeur général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

MAP